flora QUEBECA

Volume 2 numéro 1
Printemps 1997

LES AMIS DES PLANTES SAUVAGES DU QUÉBEC

FloraQuebeca est une association à but non lucratif, vouée à la connaissance, à la promotion et surtout à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec

La page éditoriale

Bilan de l'année: un franc succès!

par Isabelle Dupras, secrétaire

Moins d'une année s'est écoulée depuis l'assemblée de fondation de notre association, mais à voir le bilan des activités, on pourrait facilement croire qu'il y a eu plus de 12 mois en 1996! Votre enthousiasme débordant a fait démarrer FloraQuebeca de manière remarquable. Pour une année de rodage, il faut bien le mentionner, le bilan est exceptionnel.

Comités, projets, appuis

Nous sommes maintenant près de 400 Floraquébécois, soit deux fois plus que lors de la fondation. La mise en branle des comités a été rapide et efficace dans la grande majorité des cas. Aujourd'hui, sept des huit comités formés lors de l'assemblée de fondation sont encore actifs.

Les actions entreprises par les comités sont nombreuses. Mentionnons, entre autres, l'intervention du Comité sur la gestion des écosystèmes qui a eu lieu au Boisé-des-Muir en novembre dernier. Une journée de «frottage» qui a fait parler de nous dans les médias! Le Comité sur le commerce horticole a produit un communiqué expliquant la situation problématique engendré par le commerce de certaines espèces forestières à croissance lente. Il a aussi concocté un sondage qui a été distribué à plus de 1100 exemplaires auprès des divers intervenants du milieu horticole. Le Comité sur les plantes rares, avec ses sous-comités régionaux, nous permet d'avoir un rayonnement plus large et d'être présents sur l'ensemble du territoire. Le Comité de relocalisation se prépare à agir pour sauver des végétaux voués à la destruction; c'est d'ailleurs, à ce qu'on m'a dit, le comité qui a tenu le plus de rencontres! Chapeau! Le Comité du bulletin, à peine quelques semaines après la fondation, nous a donné l'occasion de vous faire connaître les actions de l'association. Il a édité quatre numéros en moins d'une année.

FloraQuebeca a donc été des plus actives et nous comptons sur vous pour que cela se poursuive. D'ailleurs, n'oubliez pas que nous sommes là pour vous appuyer dans vos projets de protection ou de promotion de la flore sauvage. Si vous avez un projet à nous soumettre, vous n'avez qu'à suivre la méthode proposée dans le dernier bulletin.

Non seulement vous nous avez donné votre appui en nous indiquant à quel point notre mission vous est chère, mais de nombreux organismes nous ont aussi offert leur support au cours de l'année. Le ministère de l'Environnement et de la Faune, le Naturaliste canadien, le Quatre-Temps, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, la Ville de Montréal et bien d'autres ont contribué à faire de la première année de FloraQuebeca une année de réussites; leur soutien nous donne envie de poursuivre nos objectifs.

Le meilleur? À venir...

Ce n'est qu'un début! L'an II approche et les projets ne manquent pas. L'Opération Trilles & Cie est déjà en route. Des activités sont prévues tant chez les horticulteurs que chez les botanistes. Il sera possible de suivre ces activités dans les centres-jardins, qui auront choisi de ne pas vendre les plantes mentionnées dans notre communiqué, et dans les parcs de la région montréalaise, qui nous permettront de sensibiliser le public à la biologie des espèces printanières. Le lancement officiel de l'Opération Trille aura lieu lors de la prochaine assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 22 mars 1997, au Jardin botanique de Montréal. Soyez-y!

FloraQuebeca est peut-être bien jeune, mais elle n'en est pas moins dynamique! Le conseil d'administration se prépare à cette nouvelle année avec beaucoup d'enthousiasme. Le rôle de l'association se précise semaine après semaine et votre travail dans les différents comités, votre courrier et les dossiers que vous nous soumettez nous aident à mieux définir ce rôle. Merci encore une fois de votre précieux appui et ne manquez pas de vous impliquer dans les différents comités ou projets, tels que l'Opération Trille & Cie. Continuez à nous faire part de vos préoccupations afin que FloraQuebeca demeure le reflet réel de ce que vous attendez de notre association. Bon printemps à tous. ♣

Parrains d'honneur

FRÉDÉRIC BACK,
CINÉASTE

ANDRÉ BOUCHARD,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LISE CORMIER,
DIRECTRICE DU SERVICE DES PARCS, JARDINS ET ESPACES VERTS DE MONTRÉAL

PIERRE DANSEREAU,
ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ESTELLE LACOURSIÈRE,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

FRED OEHMICHEN,
ARCHITECTE DU PAYSAGE, PROFESSEUR ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ROGER VAN DEN HENDE,
HORTICULTEUR, PROFESSEUR RETRAITÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conseil d'administration

GISÈLE LAMOUREUX, PRÉSIDENTE

ANDRÉE NAULT, VICE-PRÉSIDENTE

CELYNE LAFRANCE, TRÉSORIÈRE

ISABELLE DUPRAS, SECRÉTAIRE

STUART HAY, COMITÉS

Comités

BULLETIN
GISÈLE LAMOUREUX (INTÉRIM)
FLEURBEC@QUEBECTEL.COM

COMMERCE HORTICOLE DES PLANTES INDIGÈNES
ISABELLE DUPRAS (819)826-5291
FLORAQCA@LOGIN.NET

CUEILLETTE COMMERCIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
POSTE VACANT

EXCURSIONS
NICOLE LAVOIE (418)878-3204
HÉLÈNE GOUTIER (514)369-8603

GESTION DES PAYSAGES VÉGÉTAUX
DENYSE LAJEUNESSE (418)620-5252

PLANTES RARES
ANDRÉE NAULT (514)848-3272
ANDA22@LANAUDIERE.MTL.NET
ANDRÉ SABOURIN (514)430-3616

RELOCALISATION DE PLANTES INDIGÈNES VOUÉES À LA DESTRUCTION
LOUISE BONHOMME (514)681-8188

RÉPERTOIRE DES BOTANISTES
LOUISE GRATTON (514)463-8491
WIND@AUTOROUTE.NET

flora QUEBECA Volume 2 no 1

Table des matières

1 ÉDITORIAL — BILAN DE L'ANNÉE: UN FRANC SUCCÈS
2 COMITÉ GESTION DES PAYSAGES VÉGÉTAUX
2 OPÉRATION TRILLES & CIE / VOLET PARCS
3 ACTIVITÉS, ÉVÉNEMENTS, AVIS
3 JARDIN LAURENTIEN — L'ANCOLIE DU CANADA
4 INTERNETFLORE
4 LE MEF EN BREF — À PROPOS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
4 CORRECTION
5 MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL
5 ÉLECTIONS AU C.A.
6 LEVÉE DE FOND — UN «FRÉDÉRIC BACK» POUR 10 $
6 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
6 BON D'ADHÉSION

Comité de rédaction
ISABELLE DUPRAS
JACQUES LABRECQUE
GISÈLE LAMOUREUX
CAMILLE ROUSSEAU, RÉVISEUR LINGUISTIQUE
FRANCIS BOUDREAU, CHRONIQUEUR

Mise en pages
YVES BOUDREAULT

Expédition
YVES BOUDREAULT
MICHELINE MOISAN
REINA GOYER

ISSN 1205 - 9293
DÉPÔT LÉGAL
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 1996
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, 1996

flora QUEBECA
80, ROUTE 116
ULVERTON, QC, J0B 2B0
TÉLÉCOPIEUR (819) 826-3314
FLORAQC@LOGIN.NET

Nouvelles des comités

Comité gestion des paysages végétaux

par Denyse Lajeunesse

Petit répit hivernal après un automne mouvementé pour notre comité. Lors de notre dernière réunion en décembre, nous avons fait le bilan de notre journée d'activité dans la réserve écologique du Boisé-des-Muir. Nous avons appris qu'un comité scientifique se réunira au mois de mars ou avril pour discuter de la problématique de la maladie corticale du hêtre. Un membre de notre comité, Jacques Brisson, participe à l'élaboration de cette journée traitant de cette maladie du hêtre. Nous en aurons sûrement des échos. Nous souhaitons également publier un article dans Le Naturaliste canadien. Anne LeSauteur, notre écrivaine à la plume agréable, travaille présentement à ce projet.

Nos prochaines actions? Pour l'année 1997, nous avons décidé de nous attarder à deux grands dossiers. Les plantes introduites en milieu naturel protégé et la plantation abusive de conifères dans nos paysages du sud québécois. Nous voulons d'abord connaître la position des divers organismes responsables des milieux protégés concernant la problématique des plantes introduites. Quelles sont les espèces les plus menaçantes pour la flore indigène, leur étendue, leur impact sur la biodiversité, etc. Enfin, tout ce qui nous aiderait à mieux comprendre ce problème et à orienter nos futures activités.

Le deuxième dossier concerne la plantation massive de résineux dans toutes les régions du Québec. En sommes-nous à changer nos paysages et à créer des forêts de conifères là où des forêts feuillues dominaient? Quel sera l'impact de nos gestes sur notre patrimoine écologique? Sommes-nous conscients que nos paysages vont prendre un nouveau visage?

Voilà, en résumé, les questions auxquelles nous aimerions trouver des éléments de solution dans un proche avenir. Si vous avez des références, des personnes ressources ou des suggestions concernant ces deux questions contactez-nous! ♣

♦ ♦ ♦

Opération Trilles & Cie / Volet parcs

par Andrée Nault

La préparation de l'Opération Trille va bon train. La rencontre du 18 janvier dernier nous a fait découvrir la magnifique affiche, préparée par Claudia et Johanne, qui attirera aisément l'attention des randonneurs. On y admire notamment de magnifiques photos de nos plus belles herbacées printanières. Des équipes seront donc présentes les 3, 4, 10 et 11 mai dans 10 sites au total, répartis dans les huit parcs suivants: Mont Rigaud, parc d'Oka, parc du Mont-Royal, parc du Mont Saint-Bruno, et trois parcs de la CUM (Cap St-Jacques, Île Bizard et Bois de Liesse).

Nous souhaitons constituer de petites équipes de deux ou trois personnes, pour répondre aux questions du public à l'entrée des sentiers. Bien entendu nous offrirons une formation pertinente en communication à tous les membres de FloraQuebeca qui se joindront à ces équipes. Vous n'avez donc plus aucune raison d'hésiter à vous joindre à nous! Venez fleurir, vous aussi, sous les premiers rayons du soleil de Mai!

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de nos responsables:

Rigaud:
Claudia Iglesias (514) 626-5408
Oka:
André Sabourin (514) 430-3616
Mont-Royal:
Patrick Nantel (514) 270-8697
Mont Saint-Bruno:
Johanne Doyon (514) 389-9906
Parcs CUM:
Noëlle Bouchard (514) 721-5065 ♣

Volume 2 no 1
flora QUEBECA

Chronique horticole

Jardin laurentien

par Jean Daãs

L'horticulture est une préoccupation importante au sein de FloraQuebeca. Non seulement y a-t-il un comité qui se penche sur la question, mais des cinq personnes qui ont choisi de fonder FloraQuebeca, quatre étaient du domaine horticole.

Cependant, l'horticulture qui nous intéresse n'est pas celle que l'on vous présente dans les jardineries conventionnelles ou les grandes surfaces, à grands coups de pétunias cascades ou de géraniums flamboyants. Le renouveau horticole auquel FloraQuebeca s'attarde consiste à utiliser des espèces indigènes dans les aménagements paysagers en vue de créer des jardins présentant de nombreux avantages: adaptation au climat local, meilleure résistance aux insectes et aux maladies, conservation de la diversité des paysages naturels, cachet local, etc.

Toutefois, et c'est là une des raisons d'être du Comité sur le commerce horticole des espèces indigènes, ce renouveau ne doit pas se faire au détriment de notre flore sauvage. Les plantes utilisées en aménagement paysager **ne doivent jamais être prélevées en pleine nature**, mais doivent plutôt être produites à partir de semences, idéalement, ou encore de boutures.

C'est dans cet esprit que la nouvelle chronique horticole du bulletin s'inscrit. Dans tous les numéros, vous trouverez des renseignements sur la culture et la propagation d'une espèce en particulier. N'hésitez pas à tenter l'expérience indigène dès cet été, mais soyez vigilants si vous vous procurez des plantes indigènes en jardinerie. Assurez-vous toujours qu'elle soient produites en pépinières. Ainsi, vous contribuerez à célébrer notre flore et non pas à la détruire...

Par Isabelle Dupras, responsable du Comité commerce horticole des plantes indigènes ♣

L'ancolie du canada

Aquilegia canadensis Linné
Wild columbine
Famille des renonculacées

Fiche technique

Plante vivace
Hauteur: 30 à 60 cm
Époque de floraison : juin-juillet
Fleurs rouge et jaune
Particularité: Régulièrement visitée par les oiseaux-mouches qui la cherchent pour son nectar situé à l'extrémité de ses éperons.

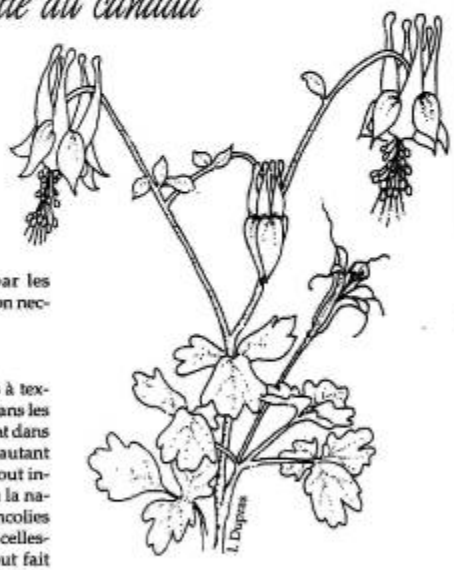

Culture

L'ancolie du canada pousse dans les sols à texture grossière, bien drainés, voire même dans les anfractuosités rocheuses. Elle se plaît autant dans les lieux ensoleillés qu'ombragés, pour autant que le sol soit bien drainé. Elle est donc tout indiquée pour la rocaille, la plate-bande ou la naturalisation. Si vous plantez quelques ancolies dans votre aménagement, prévoyez que celles-ci se propageront ici et là de manière tout fait spontanée, ce qui ne manquera pas de conférer un cachet sauvage à votre jardin. L'ancolie du canada peut très bien s'agencer avec les épervières, les bermudiennes et les corydales.

Propagation

Les plants obtenus par semis ne fleuriront qu'à partir de la seconde année. Ne vous découragez donc pas trop vite. Si vos ancolies développent un feuillage rougeâtre au cours des premières semaines suivant la germination, cela indique une carence en éléments nutritifs. Une **petite** quantité d'engrais de type 20-20-20 réglera ce petit problème très rapidement.

Si les conditions de culture ne conviennent pas à la plante, l'apparition de maladies fongiques est très fréquente. Déplacer vos ancolies à un endroit moins humide ou cultivez d'autres plantes! Cela vous évitera de manipuler des fongicides, produits toxiques et coûteux.

Les plants d'ancolie du canada (produits en pépinières à partir de semences) sont faciles à se procurer en jardineries. Quant aux semences il est moins facile de les trouver sur le marché, un peu de recherche s'impose, à moins que des amis en cultivent et puisse vous en fournir.

Bon jardinage! ♣

Activités, événements, avis

22 mars, 9h30

Réunion du Comité commerce horticole des plantes indigènes. Écolothèque, Biodôme de Montréal.

22 mars, 13h

- Assemblée générale annuelle de FloraQuebeca.
- Lancement de l'Opération Trilles & Cie.
- Conférences de Larry Hodgson et de Daniel Gagnon.

Écolothèque du Biodôme de Montréal. Détails en dernière page.

19 avril, 14h

Réunion du Comité gestion des paysages végétaux. Jardin Botanique.

23 mai

Première sortie conjointe des comités Plantes rares et Excursions au Boisé de la presqu'île à Le Gardeur. Contacter Manon Robillard au (514) 274-9213. ♣

Message

Tous nos voeux d'encouragement et de prompt rétablissement à Gisèle Lamoureux, notre présidente, qui vient de subir une intervention chirurgicale. Reviens-nous vite Gisèle, mais prends le temps de bien te reposer... ♣

flora QUEBECA Volume 2 no 1

En bref du MEF

À propos de recherche scientifique

par Francis Boudreau

Dans cette chronique, la Direction de la conservation et du patrimoine écologique (DCPE) du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) informe les lecteurs de FloraQuebeca d'actions ou d'activités — en cours ou réalisées — susceptibles de les intéresser. Rappelons que la DCPE gère le volet flore de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (LEMV) et la Loi sur les réserves écologiques.

Plusieurs chercheurs s'intéressent à la biologie, à la répartition, au rétablissement ou à la gestion des plantes menacées ou vulnérables et de leurs habitats. La recherche fondamentale, la recherche appliquée et les inventaires permettent non seulement d'accroître les connaissances sur les espèces et les habitats mais aussi, et surtout, de définir les mécanismes ou les actions à mettre en oeuvre pour en assurer la conservation, objectif ultime de la **Loi sur les espèces menacées ou vulnérables** (L.Q.R., c. E-12.01). Voici, à titre d'exemple, les projets de recherche et les inventaires à caractère régional en cours de réalisation subventionnés en totalité ou en partie par le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) (1) ou en partenariat par le MEF, Environnement Canada ou Pêches et Océans Canada dans le cadre de l'entente Saint-Laurent Vision 2000 (2). Cette liste de projets n'illustre pas toute la recherche réalisée sur le sujet; elle n'inclut pas les inventaires ponctuels ni les projets pour lesquels le MEF ne participe pas financièrement.

- Inventaire et répartition des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées de la vallée de l'Outaouais: Daniel Gagnon, Patrick Nantel et coll., UQAM; 1992–1997; (1).
- Détermination du nombre chromosomique des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables: Camille Gervais, MEF; depuis 1992; (1).
- La régénération du pin rigide à sa limite nord de répartition dans la réserve écologique du Pin-Rigide: Alain Meilleur et coll., Université de Montréal; 1994–1996; (1).
- Conservation et rétablissement de l'ail des bois et du ginseng à cinq folioles: Andrée Nault et coll., Biodôme de Montréal; 1994–1997; (1).
- Taxinomie du complexe de Bidens tripartita (incl. B. infirma, B. eatonii, B heterodoxa): Stéphane Plante et Jean Bousquet, Université Laval, et Camille Gervais, MEF; 1994–1998; (2).
- Reproduction et rétablissement de l'arisème dragon: Andrée Nault, Biodôme de Montréal et Daniel Gagnon, UQAM; 1995–1997; (2).
- Biologie et répartition de la floerkée fausse-proserpinie: Gilles Houle et coll., Université Laval; 1995–1998; (1).
- Suivi démographique de la population de corallorhize d'automne: Patrick Nantel, consultant; 1995–1998; (1).
- Viabilité démographique du cypripède oeuf-de-passereau variété de la minganie et du chardon multifeuille variété de la minganie: Patrick Nantel et coll., consultant; 1995–1998; (2).
- Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et la diversité floristique des marais de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent entre Grondines et Saint-Jean-Port-Joli: Luc Brouillet et coll., Université de Montréal; 1995–1996; (2). Voir l'article de Luc Brouillet et Frédéric Coursol, QUATRE-TEMPS 20 (2): 7–9, été 1996.
- Gestion du corème de conrad et de son habitat: Gilles Houle et coll., Université Laval; 1996–1998; (2). ♣

♦ ♦ ♦

Corrections / FloraQuebeca 1(4):4

Certaines erreurs se sont glissées dans l'article de Phillipe Forest *Où chercher des plantes peu communes?* -1-, dans le dernier numéro du bulletin. À la fin du paragraphe présentant les différences entre les deux espèces:

éléocharide de robbins
éléocharide des marais

on aurait dû lire:

3. plant hors de l'eau: tige flasque, spongieuse, semblable à celle de l'ériocolon septangulaire

3. plant hors de l'eau: tige rigide

4. épillets formés de quelques grosses écailles épaississant à peine l'extrémité de la tige (souvent les tiges sont stériles)

4. épillets formant le cône caractéristique des éléocharides. ♣

par Isabelle Dupras

Internetflore

Les amateurs de plantes sauvages seront heureux d'apprendre qu'il existe des sites WEB voués à la connaissance, à la promotion et à la protection de la flore et des paysages végétaux. Quelques suggestions pour vos prochaines sorties:

National Wildflower Research Center

http://www.wildflower.org

Ce centre de recherche texan, fondé en 1982 par Lady Bird Johnson, est dédié à la réintroduction de la flore indigène dans les aménagements paysagers. Bien que modeste, ce site est intéressant, car on y trouve une liste de liens assez vaste. L'intérêt majeur? Son calendrier des événements nord-américains voués à la flore indigène: conférences, cours, ateliers, visites, etc.

California Native Plant Society

http://www.calpoly.edu/~dchippin/cnps_main.html

À cette adresse plutôt rebutante, on trouve le site d'un organisme semblable au nôtre, très actif dans le dossier californien des plantes rares. Vous y noterez beaucoup de renseignements sur le sujet. On y observe des détails sur la situation des espèces exotiques envahissantes en Californie et sur les moyens d'actions entrepris pour les contrôler (avis aux membres du Comité gestion des paysages végétaux, cela pourrait vous intéresser). Ce site est aussi un excellent tremplin de recherche, avec beaucoup de liens intéressants. De nombreux autres thèmes sont abordés, il y a même une section pour les enfants et un quiz botanique!

Si vous connaissez d'autres sites dignes d'intérêts, faites-nous le savoir afin que l'on puisse y « surfer » nous aussi! Transmettez vos trouvailles à floraqca@login.net, nous les mentionnerons dans un prochain numéro du bulletin. ♣

flora QUEBECA Volume 2 no 1

Assemblée générale annuelle du 22 mars 1997

Modifications au Règlement général

proposées à l'assemblée générale, par le conseil d'administration

Selon notre règlement général: «Toute modification des Statuts et du Règlement général doit faire l'objet d'une proposition écrite, diffusée aux membres en même temps que la convocation à l'assemblée générale. Les modifications sont approuvées à la majorité des deux tiers des membres en règle présents.»

Au cours de la durée de son mandat, le conseil d'administration a jugé bon de modifier un des articles du règlement général et d'en ajouter un neuvième. Comme il en sera question lors de l'assemblée générale du 22 mars prochain, nous vous suggérons d'apporter avec vous le document qui suit.

A) Durée du mandat des membres du conseil d'administration

Article 6 b) des règlements généraux actuels: Le conseil est composé de cinq membres, élus par l'Assemblée générale.

Modification proposée: Le conseil est composé de six membres, élus par l'assemblée générale. La durée de leur mandat est de deux ans, sauf pour le premier conseil élu: trois de ses membres seront élus pour une période d'un an et les trois autres, pour une période de deux ans. Ainsi, à chaque année, trois seulement des six membres du conseil verront leur mandat se terminer.

B) Attribution des tâches des membres du conseil d'administration.

Les règlements généraux actuels ne spécifient pas les tâches des membres du conseil d'administration. Au cours de l'année écoulée, le conseil d'administration a adopté la répartition des tâches qui suit. Le conseil croit que l'attribution des tâches doit être spécifiée dans les règlements généraux afin que les administrateurs qui acceptent de faire partie du conseil connaissent les responsabilités de chacun.

Ajout aux règlements, proposé par le conseil d'administration:

Article 9: Attribution des tâches des membres du conseil d'administration

Président

1) Préside toutes les assemblées du conseil d'administration ainsi que celles des membres de la corporation.

2) Est le principal officier exécutif et, sous le contrôle des administrateurs, surveille, administre et dirige généralement les activités de la corporation.

Vice-président

1) Remplace le président, en cas d'absence, d'incapacité, de refus ou de négligence d'agir.

2) Exerce les pouvoirs et fonctions que peut lui déléguer le président, de temps à autre.

Secrétaire

1) Agit comme secrétaire aux assemblées du c.a. et aux assemblées des membres. À cet effet, il convoque ces assemblées dans les délais prescrits, prépare l'ordre du jour, vérifie le quorum et rédige les comptes rendus de ces assemblées ou voit à ce que ces tâches soient accomplies.

2) A la garde des documents et registres de la corporation: procès-verbaux ou comptes rendus des assemblées du conseil d'administration, des assemblées générales des membres et des assemblées des comités.

3) A la garde des archives de la corporation, y compris la liste des noms et les coordonnées des administrateurs, des membres des comités, des membres de l'association.

4) Est responsable de la garde et de la production de tous les livres, rapports, certificats, enregistrements et autres documents que la corporation est légalement tenue de garder et de produire.

5) Coordonne la liaison entre les membres de la corporation, les communications avec les médias d'information et les communications avec les organismes apparentés.

6) Entre les réunions, assure la liaison entre les membres du conseil d'administration; voit à l'acheminement de leur courrier, à la circulation des documents demandant un examen et une réponse rapides.

Trésorier

1) A la charge générale des finances de la corporation.

2) Dépose l'argent et les autres valeurs de la corporation au nom et au crédit de cette dernière dans toute institution financière désignée par le conseil.

3) Rend compte au président ou aux administrateurs de la situation financière de la corporation et de toutes les transactions faites en sa qualité de trésorier.

4) Dresse, maintient et conserve les livres de comptes et les registres comptables adéquats durant toute l'année financière. À la fin de celle-ci, confie la garde de ces livres et des registres à la secrétaire.

5) Laisse examiner les livres comptables de la corporation par les personnes autorisées seulement.

6) Reçoit les cotisations des membres, émet les cartes de membres et tient à jour la liste des noms, adresses et qualités des membres de la corporation; sauf autorisation expresse du conseil, cette liste reste à l'usage exclusif de la corporation. Confie cette liste à la garde de la secrétaire.

7) Suscite et collabore à des activités et à des demandes de financement de la corporation.

8) S'assure de l'équilibre des finances de la corporation. Prépare des prévisions budgétaires

Coordonnateur des comités

1) Assure la liaison entre les comités et le conseil d'administration.

2) Suscite et maintient l'activité des comités, en collaboration avec les responsables de comités.

3) Recueille et transmet à la secrétaire une copie des comptes rendus et autres documents émanants des comités.

4) En collaboration avec le trésorier et les responsables des comités, tient à jour les listes des noms et des coordonnées des membres des comités. ♣

♦ ♦ ♦

Élections

Si la modification à l'article 6 b) du Règlement général est adoptée, trois des administrateurs actuels resteront en poste et il y aura élection de trois nouveaux administrateurs.

Le Règlement général ne prévoit pas de procédure spéciale d'élection et nous comptons procéder comme l'an dernier. Tout membre en règle peut proposer la candidature d'un autre membre en règle; cette candidature doit être appuyée par un autre membre en règle, puis le candidat doit accepter d'être mis en nomination. ♣

flora QUEBECA Volume 2 no 1

Avis de convocation et programme

Assemblée générale annuelle

Levée de fond

Samedi 22 mars, 13h, Écolothèque du Biodôme

Un «Frédéric Back» pour 10 $

L'illustre cinéaste Frédéric Back, parrain de FloraQuebeca, accepte aimablement et généreusement de donner une illustration à FloraQuebeca. L'original de cette illustration sera remis à l'un d'entre vous par monsieur Back lui-même, lors de notre assemblée générale annuelle, le 22 mars 1997.

En supportant notre association, vous courez la chance de vous mériter cette superbe illustration. Participez au tirage! Billets disponibles lors de l'assemblée, au coût de 10 $ le billet ou 3 billets pour 25$. Sollicitez vos amis qui ne peuvent participer à l'assemblée et achetez des billets en leur nom.

C'est dans le but de soutenir FloraQuebeca et ses actions que monsieur Back s'est prêté de bonne grâce à cette levée de fonds. Nous l'en remercions vivement. ♣

Est-ce votre dernier numéro du bulletin? N'oubliez pas de renouveler!

Avis aux membres n'ayant pas renouvelé leur adhésion pour l'année 1997.

Ce numéro du bulletin vous est fourni à titre de gracieuseté. Pour recevoir les prochains numéros, s.v.p. veuillez renouveler votre adhésion.

Merci de votre support. ♣

Avis est par la présente donnée de la tenue de l'assemblée générale annuelle de FloraQuebeca. Cette convocation est la seule qui sera envoyée aux membres.

L'assemblée générale annuelle sera présidée par **M. André Bouchard,** parrain de FloraQuebeca, botaniste-écologiste et professeur à l'Université de Montréal.

13h00 Accueil
- Mot de bienvenue
- Mot d'ouverture

13h30 Assemblée générale — première partie
- Bilan des activités de l'année 1996
- Bilan financier
- Modifications aux statuts

14h00 Conférence
M. Larry Hodgson
- L'utilisation des plantes indigènes en aménagement paysager

14h30 Conférence
M. Daniel Gagnon :
- Recette québécoise de conservation de l'ail des bois.

15h00 Lancement de l'Opération Trilles & Cie

15h30 Tirage d'une illustration du cinéaste Frédéric Back

15h45 Assemblée générale — seconde partie
- Réunion des comités et élection des responsables pour l'année 1997

16h00 Rapports des comités

16h30 Élection du conseil d'administration

Fin de l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale sera suivie de la première (et courte) réunion du nouveau conseil d'administration et des responsables de comités

flora QUEBECA

FORMULAIRE D'ADHÉSION

1er JANVIER 1997 AU 31 DÉCEMBRE 1997

POSTEZ À: 80, ROUTE 116
ULVERTON, QC, J0B 2B0

nouveau membre ❑

renouvellement ❑

n° de membre: . . . . . .

Nom: . . . . . cotisation 10 $ ❑

Adresse: . . . . . don: . . . . . .

. . . . . date de naissance: . . . . .

. . . . . J'aime les plantes sauvages ❑ je les connais bien ❑

Téléphone: . . . . . Je gagne ma vie en horticulture ❑ en botanique ❑

Télécopieur: . . . . . Une adhésion reçue après le 1er septembre 1996

Cour. élec. . . . . . *MAC ou PC* est valable jusqu'au 31 décembre 1997